

Confirmation d'un remboursement des obligations sécurisées Quatrim

Paris, le 27 mars 2026

Le Groupe Casino annonce qu'il a procédé, le 27 mars 2026, à un remboursement de 20,8 M€ de la dette sécurisée portée par sa filiale Quatrim, dont 19,9 M€ de capital et 0,9 M€ d'intérêts courus portant sur le capital remboursé (y compris 0,2 M€ d'intérêts PIK pour la période comprise entre le 6 avril 2025 et le 5 octobre 2025 et 0,7 M€ d'intérêts courus pour la période entre le 6 octobre 2025 et le 26 mars 2026).

Après l'opération, le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim est ainsi réduit à 120,0 M€ et les intérêts PIK accumulés entre le 6 avril 2025 et le 5 octobre 2025 sont réduits à 1,2 M€.

Ce communiqué est uniquement à des fins d'information conformément aux lois et réglementations actuellement applicables, et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières décrites ici, ni ne doit entraîner la vente de ces valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33
Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05
Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 29